

PARTICIPATION CITOYENNE



Réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs

La co-construction du projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs attenants, dans la continuité de l'aménagement du site Groussard, commencera le jeudi 24 mars. L'ensemble des Créchois et des Créchoises sont invités à participer à ce premier rendez-vous d'information à l'issue duquel un groupe de travail sera constitué.

Ce projet comprend la piscine, les vestiaires, les toilettes, les locaux de rangement, les clubs houses qui peuvent être utilisés par les différentes associations sportives ou de loisirs, les établissements scolaires et plus globalement tous les Créchois et Créchoises.

Consciente du caractère structurant de ce projet, la municipalité s'est attachée les services de la coopérative "Fréquence Commune" qui animera et accompagnera les réunions d'informations et le groupe de travail.

Le groupe de travail devra rechercher les conditions d'un maintien de la piscine, tout en établissant un projet dont le gain environnemental par rapport

à l'existant sera certain. Il aura pour objectif l'amélioration du service offert aux pratiquants des différents sports et loisirs. Les principes d'accès aux personnes à mobilité réduite, l'égalité homme-femme, l'accessibilité sociale devront être pris en compte. Un budget maximum à la charge de la commune sera défini.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs du site Groussard

Jeudi 24 mars
de 20 h à 22 h 30,
salle de l'Hélianthe

à noter

Aménagements de voirie route de Cherveux

Le projet d'aménagement de la route de Cherveux (sécurisation, piétonnisation, éclairage, enfouissement des réseaux, gestion des eaux pluviales...), sur lequel travaillent les agents et les élus depuis de nombreux mois, va entrer dans sa phase participative.



Celle-ci se déroulera en 3 étapes :

- Une première réunion d'information se tiendra le **jeudi 7 avril** de 18 h 30 à 20 h, salle du Temple. À cette occasion, sera présenté un projet d'aménagement de la chaussée provisoire que

les usagers pourront tester pendant plusieurs semaines. Un questionnaire (internet et papier) permettra aux usagers de signifier leurs analyses sur les différents secteurs.

- Une deuxième réunion à vocation participative se déroulera le **jeudi 23 juin** de 18 h 30 à 20 h, salle du Temple. Les participants pourront, par groupe, analyser les réponses au questionnaire et faire évoluer le projet en conséquence.
- Enfin, une troisième réunion présentera le projet co-construit définitif, retenu après le travail du cabinet d'études, des agents et des entreprises. La programmation des travaux et des déviations sera aussi explicitée. La date sera fixée prochainement.

Afin d'acquiescer les vitesses et les volumes de circulation, avant, pendant et après les travaux, des radars pédagogiques seront déplacés à plusieurs reprises.

Formation d'un groupe de contributeurs pour le bulletin municipal

Le comité bulletin municipal, composé d'habitants volontaires, de correcteurs, de représentants du Conseil municipal des jeunes, d'associations, de professionnels et de membres du club #jmlacrecche, s'est réuni pour la première fois vendredi 4 février.

Après la présentation du Mensuel sur ses aspects historiques, coûts de conception, d'impression et de distribution, son impact sur la communication de la commune et la présentation de l'étude de lectorat, les participants ont pu faire **émerger plusieurs problématiques et solutions**. Dans les mois qui viennent, les lecteurs verront donc ce Mensuel évoluer.

Parmi ces propositions, le comité bulletin appelle les Créchois et les Créchoises qui le souhaitent à former un groupe de contributeurs et contributrices, qui pourraient **rédigier des articles sur la vie créchoise**. Le comité souhaite également que les associations écrivent elle-mêmes des **retours sur les événements** qu'elles organisent. Retours qui peuvent aussi être diffusés dans le journal de l'application IntraMuros.

Sur les aspects plus techniques, il a été démontré qu'avec un bouclage autour du 20 du mois (date de dépôt de la tribune des élus), certains mois, la distribution du Mensuel ne pouvait être terminée qu'au 9 du mois suivant. Ainsi, il est admis que la **date officielle de distribution est le 10**. S'il est distribué avant, tant mieux ! L'agenda est déjà calibré sur cette date, en annonçant les événements au moins jusqu'au 10 du mois suivant.

Là aussi, les associations sont invitées à inscrire leurs événements dans IntraMuros pour éviter les oublis.

Consultez le compte rendu du comité bulletin sur www.ville-lacrecche.fr.

Pour rejoindre le groupe de contributeurs, envoyez un mail à communication@ville-lacrecche.fr

Une réunion aura lieu prochainement.

CRÉATION D'UN COMITÉ PATRIMOINE

Objet : recenser et valoriser le patrimoine créchois présentant un intérêt culturel, historique.

- Patrimoine bâti
- Patrimoine non bâti, naturel : sites incontournables
 - Ce qui est "visible" depuis l'espace public

Pour rejoindre le comité patrimoine, envoyez un mail à vapc@ville-lacrecche.fr

Prochaine réunion : **mardi 22 mars à 18 h 30 à la mairie**